



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau
Quebec
K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Emergency Response Division/Division des
Interventions en cas d'urgence maritime
Centennial Towers 7th Floor - 7W11
200 Kent Street
Ottawa
Ontario
K1A0S5

Title - Sujet AToN: Balises et Lanernes	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7047-231214/A	Date 2023-12-29
Client Reference No. - N° de référence du client F7047-231214	Amendment No. - N° modif. 003
File No. - N° de dossier 012erd.F7047-231214	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$ERD-012-29226	
Date of Original Request for Standing Offer 2023-12-05	
Date de la demande de l'offre à commandes originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2024-01-26 Heure Normale du l'Est HNE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: LeFrank, Drew	Buyer Id - Id de l'acheteur 012erd
Telephone No. - N° de téléphone (902) 483-0719 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See herein	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

MODIFICATION À LA SOLLICITATION 003

Cette modification de sollicitation vise à :

1. Répondez aux questions reçues de l'industrie.
 2. Modifier L'ANNEXE B – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES EXIGENCES DES BALISES TOURANTES/DES BALISES TOURANTES ARCTIQUES
-

1. QUESTIONS ET RÉPONSES :

Question 18

Concernant le TSOR pour les balises tournantes/balises tournantes arctiques. TR.9 stipule que les gyrophares doivent être capables de produire le clignotement commun (Fl.) tel qu'indiqué dans la liste des lumières de la GCC. Les balises tournantes sont généralement utilisées pour produire un motif de lumière tournante et non clignotante.

La GCC a-t-elle l'intention d'utiliser ces balises de manière clignotante ou rotative ? En cas de rotation, existe-t-il des exigences quant au régime auquel la balise doit tourner ?

Réponse 18

La GCC a l'intention d'utiliser ces balises à tour de rôle. Plage de régime ajoutée à l'exigence. Veuillez consulter la couleur commune et les caractéristiques des feux dans la Liste des feux, bouées et signaux de brume de la Garde côtière canadienne.

La balise tournante doit être capable de produire la couleur et les caractéristiques communes énumérées dans la Liste des feux, bouées et signaux de brume de la Garde côtière canadienne (référence : tableau 8), tournant dans une plage de 0,5 à 20 tr/min.

Question 19

Concernant les critères d'évaluation techniques obligatoires – M5 pour chaque catégorie de lanterne. En ce qui concerne TR.10 (chromaticité requise), les fournisseurs sont-ils autorisés à fournir des résultats de tests en interne pour répondre à cette exigence ?

Historiquement, ces rapports ont été acceptés pour prouver que les LED se situent dans les régions de chromaticité appropriées.

Si des tests en laboratoire indépendant sont requis, quel « test standard de l'industrie » sera accepté comme preuve que les balises proposées répondent à cette exigence ?

Réponse 19

Pour l'évaluation de l'exigence obligatoire M5, TSOR ID : TR.10, le Canada envisagera des tests indépendants pour démontrer que les régions de chromaticité sont conformes à l'IALA E-200. Si un soumissionnaire souhaite soumettre des tests indépendants pour examen, il doit :

1. fournir la procédure soit par écrit dans son intégralité, soit en faisant référence à un document de référence accessible au public ;
2. identifier comment la procédure proposée démontre que la balise est conforme à l'IALA E-200 ; et
3. justifier pourquoi le test indépendant devrait être accepté par le Canada.

Veillez noter : les offrants doivent soumettre des tests indépendants au Canada pour examen avant la date de clôture de l'invitation. Toutes les réponses seront publiées par le biais d'un amendement sur AchatsCanada.

2. MODIFIER L'ANNEXE B – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES EXIGENCES DES BALISES TOURANTES/DES BALISES TOURANTES ARCTIQUES:

SUPPRIMER:

TR.9 dans son intégralité

INSÉRER:

TR. 9	Caractéristiques du flash	La balise tournante doit être capable de produire la couleur et les caractéristiques communes énumérées dans la Liste des feux, bouées et signaux de brume de la Garde côtière canadienne (référence : tableau 8), tournant dans une plage de 0,5 à 20 tr/min.
-------	---------------------------	--

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.